AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C2634
FR0000060949-FS0781

15 décembre 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

TIVOLY

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 décembre 2014, complété par un courrier reçu le 15 décembre, la société anonyme 2RB-i[1] (« La Ferme de Nicole » - Soney - BP 33, 73400 Ugine Cedex) a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 décembre 2014, les seuils de 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société TIVOLY et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions TIVOLY hors marché.

[1] Contrôlée par M. Robert Bianco.